

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune d'Oullins

Métropole de Lyon

ARRÊTÉ DU MAIRE

PDAU/NUM_23_012

OBJET : Certification des adresses 47 à 61 rue du Perron, côté impair ; 2 à 18 rue Louis-Auguste Blanqui, côté pair

Le Maire d'Oullins,

Vu l'article L2213-28 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 94-1112 du 19 décembre 1994 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté n°SJ20_427 du 7 juillet 2020 donnant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Jean-Louis CLAUDE Conseiller délégué au Maire ;

Considérant qu'il relève des compétences du Maire ou de celles d'adjoints délégataires d'attribuer ou de modifier un numéro de voirie à un bâtiment lorsque cette opération est nécessaire ;

Considérant qu'il est nécessaire d'identifier les propriétés situées 47 à 61 rue du Perron, côté impair ; 2 à 18 rue Louis-Auguste Blanqui, côté pair ;

ARRÊTE

ARTICLE Premier:

Les numéros de voirie situées au niveau des tenements dont le code INSEE est 69149, sont certifiés aux adresses suivantes (cf. plan ANNEXE) :

AO 159 : 47 rue du Perron et 2 rue Louis-Auguste Blanqui

AO 160 : 49 rue du Perron

AO 161 : 51 rue du Perron

AO 162 et AO 165 : 53 rue du Perron

AO 163 : 55 rue du Perron

AO 164 : 57 rue du Perron

AO 476 : 59 rue du Perron

AO 477 et AO 490 : 61 rue du Perron

AO 169 et AO 170 : 4 rue Louis-Auguste Blanqui

AO 565, AO 566, AO 168, AO 167 et AO 172 : 8 rue Louis-Auguste Blanqui

AO 173 : 10 rue Louis-Auguste Blanqui

AO 174 : 12 rue Louis-Auguste Blanqui

AO 175 : 14 rue Louis-Auguste Blanqui

AO 491 : 18 rue Louis-Auguste Blanqui

En conséquence, ces unités foncières détiennent les adresses postales précitées.

ARTICLE Dernier :

Ampliations du présent arrêté seront adressées au Service du Cadastre de la Métropole de Lyon, au service d'acheminement des colis et du courrier : la Poste, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Certifié exécutoire par :

Transmission en préfecture le : / /

Mise en ligne le : / /

Notifié le :

Pour le Maire,
Clotilde POUZERGUE et par délégation,
Le Conseiller délégué,
Jean-Louis CLAUDE

Fait à Oullins, le 24 février 2023.

**Pour le Maire,
Clotilde POUZERGUE et par délégation,
le Conseiller délégué,**

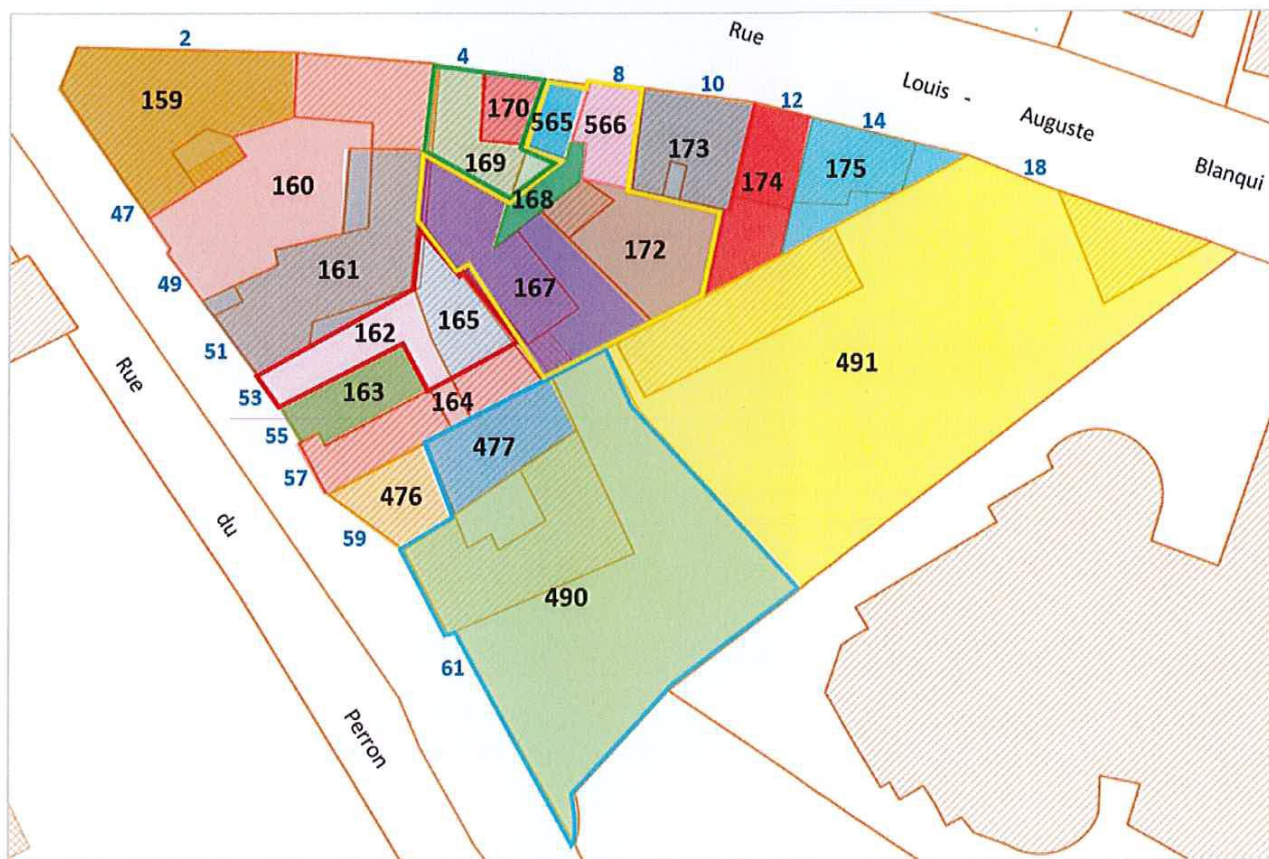
Jean-Louis CLAUDE



Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Lyon par le biais d'une requête sous format papier ou déposée sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication ou de son affichage. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse, (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

ANNEXE

**Certification des points d'adresse :
47 à 61 rue du Perron
2 à 18 rue Louis-Auguste Blanqui**

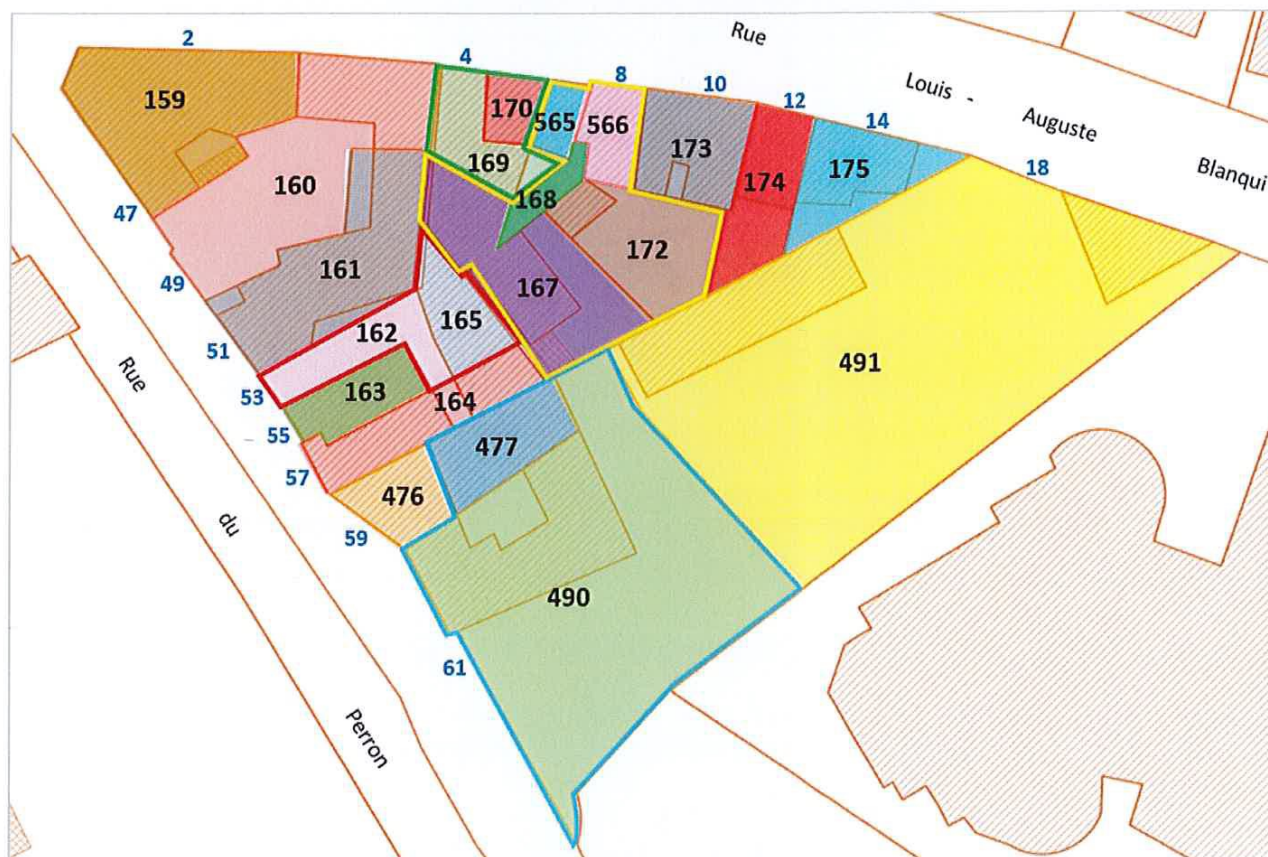


Les numéros de voirie situés au niveau des tènements cadastrés dont le code INSEE est 69149, sont certifiés aux adresses suivantes :

- AO 159 : 47 rue du Perron et 2 rue Louis-Auguste Blanqui
- AO 160 : 49 rue du Perron
- AO 161 : 51 rue du Perron
- AO 162 et AO 165 : 53 rue du Perron
- AO 163 : 55 rue du Perron
- AO 164 : 57 rue du Perron
- AO 476 : 59 rue du Perron
- AO 477 et AO 490 : 61 rue du Perron
- AO 169 et AO 170 : 4 rue Louis-Auguste Blanqui
- AO 565, AO 566, AO 168, AO 167 et AO 172 : 8 rue Louis-Auguste Blanqui
- AO 173 : 10 rue Louis-Auguste Blanqui
- AO 174 : 12 rue Louis-Auguste Blanqui
- AO 175 : 14 rue Louis-Auguste Blanqui
- AO 491 : 18 rue Louis-Auguste Blanqui

ANNEXE

**Certification des points d'adresse :
47 à 61 rue du Perron
2 à 18 rue Louis-Auguste Blanqui**



Les numéros de voirie situés au niveau des tènements cadastrés dont le code INSEE est 69149, sont certifiés aux adresses suivantes :

- AO 159 : 47 rue du Perron et 2 rue Louis-Auguste Blanqui
- AO 160 : 49 rue du Perron
- AO 161 : 51 rue du Perron
- AO 162 et AO 165 : 53 rue du Perron
- AO 163 : 55 rue du Perron
- AO 164 : 57 rue du Perron
- AO 476 : 59 rue du Perron
- AO 477 et AO 490 : 61 rue du Perron
- AO 169 et 170 : 4 rue Louis-Auguste Blanqui
- AO 565, AO 566, AO 168, AO 167 et AO 172 : 8 rue Louis-Auguste Blanqui
- AO 173 : 10 rue Louis-Auguste Blanqui
- AO 174 : 12 rue Louis-Auguste Blanqui
- AO 175 : 14 rue Louis-Auguste Blanqui
- AO 491 : 18 rue Louis-Auguste Blanqui